



FORMATION TITRE PROFESSIONNEL

Animateur Loisirs et Tourisme

RNCP n° 32350

Mis à jour le 01/03/2024

Présentation :

L'animateur loisir tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

Il intervient dans le secteur touristique (hébergements ou stations proposant de l'animation), celui du loisir ludo-récréatif et celui de l'accueil de mineurs (centres de loisirs avec ou sans hébergement). L'animateur est également présent dans les maisons de retraite, les résidences seniors et l'événementiel qui recrute ponctuellement des animateurs.

L'animateur loisir tourisme adhère et participe au projet d'animation ou au projet éducatif de l'établissement et à l'élaboration du programme d'animation. Il propose, élabore ou met en œuvre des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance et la création de liens entre les participants. Il s'appuie sur les atouts du territoire, la réponse aux besoins et aux motivations des différents publics et vise la participation du plus grand nombre.

L'animateur loisir tourisme crée ou adapte des activités physiques, ludiques, festives et culturelles dans le respect de la réglementation, des activités. Il prévoit des contenus et des supports pour chaque activité et anticipe les besoins matériels et humains.

L'animateur loisir tourisme participe à la promotion des animations sur le terrain et/ou via des outils numériques. Il crée ou participe à la création de supports de promotion multimédias. Il les diffuse sur l'établissement et via les réseaux sociaux en veillant à respecter le cadre légal.

Prérequis :

Comprendre, lire et écrire le Français

Modalités et délais d'accès :

Le candidat devra réaliser les tests et passer un entretien de motivation. Une fois sélectionné, il devra nous retourner le dossier d'inscription avec l'ensemble des pièces demandées. La formation se déroulera en présentiel.

Durée :

420 heures de cours et 280 heures de stage en milieu professionnel

Horaires :

8h30-12h – 13h-16h30

École Tremplins du Sport

21 av Georges Brassens, 31700 BLAGNAC

www.ecole-tremplins-du-sport.fr

Organisme de formation enregistré n° 76311077631 auprès de la DREETS d'Occitanie

Siret n° 90188927900013

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Cours professionnel diffusé via vidéoprojecteur
- Cas pratiques et mises en situation
- Visites de lieux
- Tutorat individuel
- Préparation de l'épreuve certification

Prix :

Formation financée

Contacts :

Présidente : Mme Maguelone Pontier

Directeur et Référent handicap, M Cyril Cappelletto 06 76 92 74 52

direction@ecole-tremplins-du-sport.fr

Objectifs pédagogiques:**1. Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique**

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais

2. Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

- Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais
- Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais
- Assurer la logistique des animations loisirs

Modalités d'évaluation :

Des évaluations formatives, à l'écrit et à l'oral seront effectuées tout au long de la formation afin d'évaluer le candidat sur les compétences attendues le jour de la certification.

Descriptif de l'épreuve :

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 1 h

Entretien technique : 35 min

Entretien final : 15 min

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 50 min

École Tremplins du Sport

21 av Georges Brassens, 31700 BLAGNAC

www.ecole-tremplins-du-sport.fr

Organisme de formation enregistré n° 76311077631 auprès de la DREETS d'Occitanie

Siret n° 90188927900013



Les trois blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le titre professionnel.

Le descriptif complet de l'épreuve est accessible sur la fiche RNCP de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32350>

Accessibilité :

En cas de situation de handicap une étude sera effectuée pour proposer des aménagements adaptés. Une salle de formation répondant aux normes d'accueil sera mise à disposition.

Débouchés:

Animateur sportif, animateur d'activités culturelles et ludiques, animateur mini-club, animateur enfants, adolescents ou adultes au sein de structures telles que :

Villages vacances, hôtel-clubs, clubs de vacances, résidences de tourisme, résidences hôtelières, parcs résidentiels de loisirs, camping-clubs, parcs de loisirs, parcs à thème, centres de loisirs ou de vacances, centres d'accueil périscolaires, centres d'accueil intercommunaux, stations touristiques

Poursuite d'études :

- BTS Tourisme
- Titre professionnel Responsable Petite et moyenne structure
- BPJEPS spécialité animateur mention animation sociale ou sportive

École Tremplins du Sport

21 av Georges Brassens, 31700 BLAGNAC

www.ecole-tremplins-du-sport.fr

Organisme de formation enregistré n° 76311077631 auprès de la DREETS d'Occitanie

Siret n° 90188927900013